## Action sociale SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT



Vous avez besoin d'aide, d'un conseil ? Vous rencontrez des difficultés pour effectuer des demandes ou déclarations en ligne ?

Un élu est à votre disposition pour vous aider en toute confidentialité, dans vos démarches administratives (papier et/ou informatique).

## Pour:

- Constituer un dossier administratif et rassembler les documents appropriés
- Remplir les demandes par voie dématérialisée ou sur papier
- Rédiger des demandes écrites auprès des administrations
- L'accompagnement à l'utilisation des services en ligne
- La mise en relation avec les services concernés.

## Jour et horaire :



SUR RENDEZ-VOUS, les vendredis de 14h à 17h, dans les locaux de la mairie.

Pour prendre rendez-vous appeler la mairie au 05 61 91 83 09.

Merci de votre compréhension.